

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 7 MAI 2024

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. Première période de questions

3. Approbation des procès-verbaux

3.1 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024

4. Affaires des membres du conseil et tour de table

4.1 Tour de table des membres du conseil

4.2 Maintien des activités au Centre médical dans le GMF de Bedford

4.3 Recrutement de médecins de famille pour le Pôle de Bedford

4.4 Attribution d'un répondant-gestionnaire rattaché au point de service de Bedford

5. Règlements

5.1 Avis de motion et dépôt du règlement numéro 625-24-7 modifiant le règlement numéro 625-22-5, tel qu'amendé, concernant la circulation et le stationnement afin d'ajouter des panneaux d'interdiction de stationnement sur la rue de Philipsburg et la rue de l'Église

5.2 Avis de motion et dépôt du règlement numéro 726-24-6 modifiant le règlement numéro 726-18, tel qu'amendé, relatif à la gestion contractuelle

6. Administration générale et finances

6.1 Autorisation de paiement des déboursés pour le mois d'avril

6.2 Mandat à l'Union des municipalités du Québec - Mandataire regroupement d'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2024-2029

6.3 Octroi d'un mandat à Raymond Chabot Grant Thornton – Exercice financier 2024

6.4 Fermeture de règlements d'emprunts

6.5 Résolution relative au financement du Programme de rénovation des habitations à loyer modique

7. Aménagement et urbanisme

7.1 Dépôt du registre des permis du mois d'avril

7.2 Dépôt du procès-verbal de la rencontre du CCU tenue le 29 avril

7.3 PIIA – 14, rue des Bâtisseurs

7.4 PIIA – 16, rue des Bâtisseurs

7.5 PIIA – 18, rue des Bâtisseurs

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

8. Loisirs et culture

- 8.1 Demande de gratuité – Salle Arlène-Murray – Club FADOQ de Bedford
- 8.2 Octroi d'un contrat à Pro-Décor Dufresne inc. pour l'installation de panneaux sur les murs et la pose de céramique dans les douches à l'aréna
- 8.3 Autorisation de contribution financière – Concert bénéfique au profit de l'organisme Pleins Rayons

9. Service des travaux publics et services techniques

- 9.1 Autorisation de signature de l'entente intermunicipale avec le Canton de Bedford relative au partage des coûts d'entretien d'un tronçon d'une partie de la rue Industrielle à Bedford
- 9.2 Autorisation de signature de l'amendement à l'entente intermunicipale avec le Canton de Bedford relative à l'alimentation en eau potable et au transport ainsi qu'à l'assainissement des eaux usées
- 9.3 Autorisation de paiement - décompte No.2 pour le remplacement du dégrilleur de la station d'épuration

10. Service incendie et sécurité publique

- 10.1 Octroi de contrat pour l'acquisition d'ensemble d'outils de désincarcération à batteries pour le service de sécurité incendie
- 10.2 Octroi d'un mandat – Contrôle qualitatif des matériaux pour la construction de la caserne des incendies

11. Ressources humaines

12. Dépôt de correspondance

- 12.1 Compte-rendu de la rencontre du Comité du plan de relance économique du Pôle de Bedford tenue le 21 février 2024
- 12.2 Compte-rendu de la rencontre du Comité du plan de relance économique du Pôle de Bedford tenue le 20 mars 2024
- 12.3 Procès-verbal de la rencontre du Comité du plan de relance économique du Pôle de Bedford tenue le 10 avril 2024
- 12.4 Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Zone-Éco (RIGMRBM) tenue le 12 mars 2024
- 12.5 Lettre partage ta pelouse
- 12.6 Lettre un cadeau de Nortera

13. Affaires nouvelles

Deuxième période de questions

14. Levée de la séance

- 14.1 Levée de la séance



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, mardi 7 mai 2024 à 19h00.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Marie-Pier Tougas
Pierre Le Blanc	Marie-Josée Lamothe
Yves Gnocchini	Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Sont également présents : M. Richard Joyal, directeur général et trésorier
M^e Catherine Nadeau, directrice générale adjointe et greffière.

24-05-142

Ouverture de la séance

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil ouvre la séance à 19h00.

ADOPTÉE

24-05-143

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

En ajoutant les points suivants :

- Dépôt du rapport du maire sur la situation financière
- Autorisation de signature – Convention de partenariat avec Desjardins 2024- 2026
- Octroi de mandat pour la surveillance des travaux – Projet Château-d'Eau phase 3
- Autorisation de signature d'une transaction et quittance

En retirant le point suivant :

6.5 Résolution relative au financement du Programme de rénovation des habitations à loyer modique

ADOPTÉE

N.M.

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi le 3 mai sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue par courriel.

Aucun citoyen dans la salle ne se prévaut de la période de questions.

24-05-144

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024

Considérant que chacun des membres du conseil a eu accès au procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024, conformément à la Loi;

Considérant les dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024.

ADOPTÉE

24-05-145

Maintien des activités au Centre médical dans le GMF de Bedford

Considérant que le Centre médical-GMF (Groupe de médecins de famille) de Bedford livre des soins de santé à la population du Pôle de Bedford depuis une soixantaine d'années;

Considérant que la retraite progressive des médecins a laissé le Centre médical de Bedford avec un seul médecin toujours actif;

Considérant que le Centre offre la visite de médecins-spécialistes pour venir à la rencontre des patients (médecine interne, cardiologie);

Considérant que le Centre dispose de cabinets de consultation et d'équipements récents, de services de pharmacie dans l'édifice et qu'il se trouve à deux pas du CLSC-Centre d'hébergement et d'une résidence pour personnes âgées;

Considérant que des regroupements du milieu, dont le groupe Des Amis de la Clinique, se mobilisent pour en soutenir financièrement sa survie;

Considérant que la complémentarité des services du Centre médical et du CLSC permet aux citoyens de recevoir des soins de qualité financés par le régime public de l'Assurance maladie du Québec;

Proposé par conseillère Mona Beaulac
Appuyé par conseillère Marie-Pier Tougas

Que la Ville de Bedford demande au CIUSSS de l'Estrie -CHUS et au GMF de Bedford de maintenir le financement actuel du Centre médical-GMF pour une période d'au moins 18 mois et de travailler en collaboration avec le milieu.

ADOPTÉE

24-05-146

Recrutement de médecins de famille pour le Pôle de Bedford

Considérant qu'au cours des dernières années, plusieurs médecins de famille de Bedford (du CLSC La Pommeraie et du Centre Médical de Bedford-GMF) ont quitté pour la retraite;

Considérant le nombre de patients orphelins dans les huit municipalités du Pôle de Bedford et la surcharge des médecins toujours en exercice;

Considérant la multiplication des différents acteurs dans les dossiers des patients (Infirmières praticiennes spécialisées-IPS, médecins-stagiaires, infirmières à l'emploi des résidences, des pharmacies...) et des difficultés de suivi qui en découlent;

Considérant les difficultés de transport, en particulier pour les aînés et la population vulnérable;

24-05-146
(suite)

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que la Ville de Bedford demande au CIUSSS de l'Estrie-CHUS et au GMF de Bedford de redoubler d'efforts pour engager de nouveaux médecins de famille dans le Pôle et pour éviter que chaque visite médicale amène un nouvel intervenant au dossier du patient.

ADOPTÉE

24-05-147

Attribution d'un répondant-gestionnaire rattaché au point de service de Bedford

Considérant qu'au fil des ans, la population du Pôle de Bedford a perdu plusieurs services de proximité, citons :

- la disparition d'une cinquantaine de places en RPA depuis trois ans;
- la coupure de moitié des services de sans -rendez les fins de semaine au CLSC de Bedford;
- la disparition des services de centre de jour au CLSC-Centre d'hébergement pour personnes atteintes de troubles cognitifs;
- la disparition de la salle de physiothérapie (soutenue par la Fondation Lévesque-Craighead) pour la population générale;
- l'amenuisement des services aux anglophones avec le départ à la retraite des médecins anglophones;

Considérant l'éloignement des centres de décision et la nécessité d'une vigie sur l'ensemble des soins offerts à la population du Pôle de Bedford;

Considérant la complexité globale du système de soins de santé et la déficience des communications (Centre d'hébergement, CLSC La Pommeraie, le GMF de Bedford) qui parfois en découlent;

Considérant le besoin de surveillance et d'entretien du point de service de Bedford et des travaux d'agrandissement du Centre d'hébergement qui sont imminents;

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que la Ville de Bedford demande au CIUSSS de l'Estrie -CHUS de s'assurer qu'au moins un répondant-gestionnaire soit directement attaché au point de service de Bedford afin de coordonner les activités et le fonctionnement du point de service.

ADOPTÉE

24-05-148

Avis de motion et dépôt du règlement numéro 625-24-7 modifiant le règlement numéro 625-22-5, tel qu'amendé, concernant la circulation et le stationnement afin d'ajouter des panneaux d'interdiction de stationnement sur la rue de Philipsburg et la rue de l'Église

Le conseiller Daniel Audette donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement numéro 625-24-7 modifiant le règlement numéro 625-22-5, tel qu'amendé, concernant la circulation et le stationnement afin d'ajouter des panneaux d'interdiction de stationnement sur la rue de Philipsburg et la rue de l'Église.

24-05-148
(suite) Ce même conseiller dépose le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 625- 24- 7 modifiant le règlement numéro 625-22-5, tel qu'amendé, concernant la circulation et le stationnement afin d'ajouter des panneaux d'interdiction de stationnement sur la rue de Philipsburg et la rue de l'Église ».

24-05-149 **Avis de motion et dépôt du règlement numéro 726-24-6 modifiant le règlement numéro 726-18, tel qu'amendé, relatif à la gestion contractuelle**

La conseillère Mona Beaulac donne un avis de motion qu'elle, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du règlement numéro 726-24-6 modifiant le règlement numéro 726- 18, tel qu'amendé, relatif à la gestion contractuelle.

Cette même conseillère dépose le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 726- 24- 6 modifiant le règlement numéro 726-18, tel qu'amendé, relatif à la gestion contractuelle ».

24-05-150 **Autorisation de paiement des déboursés pour le mois d'avril 2024**

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil adopte la liste des déboursés au 30 avril 2024, au montant de 307 474,42 \$ présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 3 mai 2024.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

24-05-151 **Mandat à l'Union des municipalités du Québec - Mandataire regroupement d'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques 2024-2029**

Considérant que, conformément aux articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 et suivants du Code municipal, la Ville de Bedford souhaite joindre l'Union des municipalités du Québec et son regroupement pour l'achat en commun de produits d'assurances pour les cyber-risques pour la période 2024-2029;

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que la Ville de Bedford joigne par les présentes, le regroupement d'achat de l'Union des municipalités du Québec et mandate celle-ci, en vue de l'octroi d'un contrat de produits d'assurance pour les cyber-risques pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 1^{er} juillet 2029.

Que ce conseil autorise le maire et le directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Bedford, l'entente intitulée « ENTENTE de regroupement de municipalités au sein de l'Union des municipalités du Québec relativement à l'achat en commun de produits d'assurance pour les cyber-risques » soumise et jointe aux présentes pour en faire partie intégrante comme si récitée au long.

24-05-151
(suite)

Que selon la loi, la Ville accepte qu'une municipalité qui ne participe pas présentement au regroupement, puisse demander, en cours de contrat, par résolution, son adhésion au présent regroupement à la condition que l'UMQ l'autorise et que la municipalité souhaitant se joindre au regroupement s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, aux frais requis par l'UMQ et au contrat d'assurances et au mandat du consultant, adjugés en conséquence. Et que cette jonction ne devra pas se faire si elle dénature les principaux éléments de l'appel d'offres, du contrat ou du mandat en cause.

ADOPTÉE

24-05-152

Octroi d'un mandat à Raymond Chabot Grant Thornton – Exercice financier 2024

Considérant l'offre de service soumise par la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour le mandat d'audit de l'exercice financier 2024;

Proposé par conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil mandate la firme RCGT pour la préparation des états financiers de l'année 2024 incluant les rapports d'audits complémentaires pour l'usine de filtration et l'usine de traitement des eaux, les déclarations fiscales de la Ville ainsi que celui sur la collecte sélective des matières pour 2024, et ce, pour un montant de 21 515 \$ plus des frais administratifs et technologiques de 5 % et les taxes applicables.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

24-05-153

Fermeture de règlements d'emprunts

Considérant que la Ville de Bedford a entièrement réalisé l'objet de certains règlements d'emprunts;

Considérant que le financement de ces règlements est complété;

Considérant qu'il y a lieu de fermer les règlements d'emprunts et de déclarer les soldes disponibles des règlements d'emprunts suivants :

Numéro du règlement	Description sommaire	Montant autorisé du règlement	Montant du financement réalisé	Montant investi	Solde disponible sur règl. emprunt fermé
635-01	Camion autopompe incendies	218 000,00	225 314,00	225 314,00	0,00
649-06-1	Travaux isolation et autres aréna	157 300,00	133 200,00	133 200,00	0,00
663-04	Prolongement services rue Rivière	432 000,00	412 000,00	412 000,00	0,00
672-06-01	Trottoirs rue de l'Église	111 900,00	103 800,00	103 800,00	0,00
673-06	4e filtre usine de filtration	160 500,00	258 040,00	258 040,00	0,00
678-07	Travaux rue Élisabeth	2 735 100,00	2 570 456,00	2 570 456,00	0,00
687-09	Camion citerne	167 000,00	260 596,00	260 596,00	0,00
691-10	Travaux rue du Pont	865 000,00	638 100,00	638 100,00	0,00
695-11	Travaux développement secteur nord-est	415 000,00	376 300,00	376 300,00	0,00
709-12	4e filtre & rue Clayes	1 251 500,00	1 101 639,00	1 101 639,00	0,00
711-13	Camion pompe échelle	391 610,00	371 574,28	371 574,28	0,00
719-16	Boues et système aération	1 049 015,00	364 014,00	364 014,00	0,00
724-17	Réfection et mise à niveau aréna	2 265 785,00	3 197 273,40	3 025 392,38	171 881,02
729-18	Infrastructures rues Victoire et Rix	825 577,00	762 020,00	720 390,92	41 629,08
				Total :	213 510,10

24-05-153
(suite)

Proposé par conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que ce conseil autorise la fermeture des règlements énumérés plus haut.

Que ce conseil autorise le directeur général et trésorier à inscrire les soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés dans le fonds réservé de la Ville pour les règlements suivants :

- Règlement 724-17 : 171 881,02 \$
- Règlement 729-18 : 41 629,08 \$

Pour un montant total de 213 510,10 \$.

ADOPTÉE

N.M.

Dépôt du registre des permis pour le mois d'avril

N.M.

Dépôt du procès-verbal de la rencontre du CCU tenue le 29 avril 2024

24-05-154

PIIA – 14, rue des Bâtisseurs

Considérant la demande soumise afin d'approuver l'apparence extérieure d'un immeuble de 6 logements sur le lot 6 566 424;

Considérant que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

Considérant que la demande est basée sur les plans d'aménagement extérieur de FNX Innov, produit par A. Gamache, architecte paysager, # de projet 2102656, daté du 2022- 12-08;

Considérant que la demande est basée sur les plans d'architecture de Boum Architecture, produit par Marie-Claude Bouvier, architecte, dossier # 22-022, daté du 2023-05-25;

Considérant que les matériaux de revêtement extérieur proposé en référence au plan d'architecture sont :

- de l'acier couleur gris orageux sur la portion AC1;
- de l'acier couleur bleu Rockwell sur la portion AC2;
- de l'acier couleur mineral de fer sur la portion AC3.

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

ADOPTÉE

24-05-155

PIIA – 16, rue des Bâisseurs

Considérant la demande soumise afin d'approuver l'apparence extérieure d'un immeuble de 6 logements sur le lot 6 566 423;

Considérant que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

Considérant que la demande est basée sur les plans d'aménagement extérieur de FNX Innov, produit par A. Gamache, architecte paysager, # de projet 2102656, daté du 2022- 12-08;

Considérant que la demande est basée sur les plans d'architecture de Boum Architecture, produit par Marie-Claude Bouvier, architecte, dossier # 22-022, daté du 2023-05-25;

Considérant que les matériaux de revêtement extérieur proposé en référence au plan d'architecture sont :

- de l'acier couleur gris granite sur la portion AC1;
- de l'acier couleur caravelle sur la portion AC2;
- de l'acier couleur mineral de fer sur la portion AC3.

Proposé par conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

ADOPTÉE

24-05-156

PIIA – 18, rue des Bâisseurs

Considérant la demande soumise afin d'approuver l'apparence extérieure d'un immeuble de 6 logements sur le lot 6 566 422;

Considérant que la demande est assujettie au règlement sur les PIIA # 706-12;

Considérant que la demande est basée sur les plans d'aménagement extérieur de FNX Innov, produit par A. Gamache, architecte paysager, # de projet 2102656, daté du 2022- 12-08;

Considérant que la demande est basée sur les plans d'architecture de Boum Architecture, produit par Marie-Claude Bouvier, architecte, dossier # 22-022, daté du 2023-05-25;

Considérant que les matériaux de revêtement extérieur proposé en référence au plan d'architecture sont :

- de l'acier couleur blanc pur sur la portion AC1;
- de l'acier couleur fougères des prés sur la portion AC2;
- de l'acier couleur noir la portion AC3.

Proposé par conseillère Mona Beaulac
Appuyé par conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil accorde, tel que recommandé par le CCU, la demande de PIIA.

ADOPTÉE

24-05-157

Demande de gratuité – Salle Arlène-Murray - Club FADOQ de Bedford

Considérant qu'encore une fois cette année le Club de la FADOQ de Bedford et région organisera une Journée des membres qui est à la fois une rencontre administrative, mais aussi une bonne occasion de socialiser entre aînés.

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil accorde au Club de la FADOQ de Bedford et région l'utilisation de la salle Arlène-Murray du Centre communautaire Georges-Perron, pour une journée « Portes – ouvertes » qui se tiendra le 29 août prochain, de 13h00 à 20h00 et ce, sans frais.

ADOPTÉE

24-05-158

Octroi d'un contrat à Pro-Décor Dufresne inc. pour l'installation de panneaux sur les murs et la pose de céramique dans les douches à l'aréna

Considérant que la Ville de Bedford a fait des demandes de prix pour des travaux et matériaux notamment l'installation de panneaux sur les murs et la pose de céramique dans les douches de l'aréna;

Considérant les deux (2) soumissions reçues;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par conseillère Marie-Josée Lamothe

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que ce conseil octroi le contrat à Pro-Décor Dufresne Inc. pour l'installation de panneaux sur les murs et la pose de céramique dans les douches à l'aréna, le tout pour un montant n'excédant pas 35 000\$ avec les taxes incluses.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

24-05-159

Autorisation de contribution financière – Concert bénéfice au profit de l'organisme Pleins Rayons

Considérant que le Chœur des Armand en collaboration avec l'organisme Pleins Rayons sollicitent la Ville de Bedford pour une contribution financière;

Considérant que le Chœurs des Armand s'implique socialement pour organiser un concert-bénéfice qui aura lieu les 24 et 25 mai, afin de récolter des fonds au profit de l'organisme Pleins Rayons;

Proposé par conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise la Ville de Bedford à verser une contribution financière au montant de 250 \$, à l'organisme le Chœur des Armand dans le cadre de leur levée de fonds sous forme de concert bénéfice.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

24-05-160

Autorisation de signature de l'entente intermunicipale avec le Canton de Bedford relative au partage des coûts d'entretien d'un tronçon d'une partie de la rue Industrielle à Bedford

Considérant qu'une portion de la rue Industrielle située devant les lots numéros 6 592 755 et 6 592 756 du cadastre du Québec longe la limite des territoires de la Ville de Bedford et du Canton de Bedford;

Considérant que deux (2) immeubles situés sur le territoire du Canton font front et sont desservis à partir de ce tronçon de la rue Industrielle située sur le territoire de la Ville de Bedford;

Considérant que la Ville de Bedford assume l'entière responsabilité de l'entretien des rues, des travaux de voirie ainsi que des travaux requis pour assurer les services d'aqueduc et d'égout de son territoire;

Considérant que la Ville de Bedford et le Canton de Bedford considèrent opportun de convenir d'une entente intermunicipale visant la participation financière du Canton dans le paiement d'une partie des dépenses encourues par la Ville pour l'entretien de la rue Industrielle, des travaux de voirie ainsi que des travaux requis pour assurer les services d'aqueduc et d'égout fournis aux propriétaires des Immeubles situés sur le territoire du Canton;

Considérant que les municipalités, parties à l'entente, désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et 569 et suivants du Code municipal du Québec pour conclure une entente intermunicipale relative au partage des coûts d'entretien d'un tronçon de la rue Industrielle situé sur le territoire de la Ville;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'entente à intervenir;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil autorise le maire, ou le maire suppléant, et le directeur général, ou son remplaçant, à signer ladite entente intermunicipale à intervenir entre les parties pour et au nom de la Ville de Bedford.

ADOPTÉE

24-05-161

Autorisation de signature de l'amendement à l'entente intermunicipale avec le Canton de Bedford relative à l'alimentation en eau potable et au transport ainsi qu'à l'assainissement des eaux usées

Considérant la résolution numéro 24-01-114 concernant la conclusion d'une entente intermunicipale avec le Canton de Bedford relative à l'alimentation en eau potable et au transport ainsi qu'à l'assainissement des eaux usées;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter un amendement à ladite entente afin d'y ajouter trois (3) lots et de préciser le diamètre de la conduite d'aqueduc;

Considérant que cet amendement est conditionnel à la signature de l'entente intermunicipale avec le Canton de Bedford concernant le partage des coûts d'entretien d'un tronçon de la rue Industrielle à Bedford;

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance dudit amendement à l'entente;

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini
Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

24-05-161
(suite)

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil autorise le maire, ou le maire suppléant, et le directeur général, ou son remplaçant, à signer l'amendement à l'entente intermunicipale relative à l'alimentation en eau potable et au transport ainsi qu'à l'assainissement des eaux usées avec le Canton de Bedford.

ADOPTÉE

24-05-162

Autorisation de paiement - décompte No.2 pour le remplacement du dégrilleur de la station d'épuration

Considérant l'octroi d'un contrat à « Lessard et Demers, Mécanique de procédé inc. » pour le remplacement du dégrilleur de la station d'épuration, et ce, en vertu de la résolution 22-10-273 et pour un montant de 279 999,99 \$ incluant les taxes;

Considérant le paiement du décompte No.1 au montant de 250 238,80\$ (incluant les taxes), et ce en vertu de la résolution 24-03-97;

Considérant la vérification du décompte No.2 pour les travaux réalisés jusqu'au 13 mars 2024 et la réception provisoire ainsi que la recommandation de paiement faites par Tetra Tech pour un montant de 16 192,94 \$ (incluant les taxes);

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil autorise le paiement du décompte No.2 à Lessard & Demers, Mécanique de procédé Inc.au montant de 16 192,94 \$, incluant les taxes applicables.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

24-05-163

Octroi de contrat pour l'acquisition d'ensemble d'outils de désincarcération à batteries pour le service de sécurité incendie

Considérant que la Ville de Bedford a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'ensemble d'outils de désincarcération à batteries pour le service de sécurité incendie;

Considérant qu'à l'ouverture des soumissions, une seule entreprise a déposé une offre;

- Boivin et Gauvin inc. : 122 862,29 \$, incluant les taxes applicables;

Considérant que suite à l'analyse des documents, la soumission est conforme;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que ce conseil octroie le contrat pour l'acquisition d'ensemble d'outils de désincarcération à batteries pour le service de sécurité incendie à l'entreprise Boivin et Gauvin inc. et ce, pour un montant de 122 862,29 \$, incluant les taxes applicables.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

24-05-164

Octroi d'un mandat – Contrôle qualitatif des matériaux pour la construction de la caserne des incendies

Considérant que la Ville doit se préparer pour l'exécution des travaux de construction de la future caserne des incendies;

Considérant qu'il y a lieu de faire un contrôle des matériaux pour assurer la qualité de l'ouvrage;

Considérant que Laboratoires de la Montérégie a soumis une offre de services et que cette offre de service est jugée satisfaisante pour la Ville de Bedford;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que ce conseil octroie le mandat de contrôle qualitatif des matériaux à Laboratoires de la Montérégie pour un montant de 32 846 \$, plus les taxes applicables, selon l'offre de service déposée le 18 avril 2024 et ce, pour le contrôle qualitatif des matériaux pour la construction de la caserne des incendies.

Que ce mandat est conditionnel à la réception de la lettre de financement du MAMH.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

- N.M. **Dépôt du compte-rendu de la rencontre du Comité du plan de relance économique du Pôle de Bedford tenue le 21 février 2024**
- N.M. **Dépôt du compte-rendu de la rencontre du Comité du plan de relance économique du Pôle de Bedford tenue le 20 mars 2024**
- N.M. **Dépôt du procès-verbal de la rencontre du Comité du plan de relance économique du Pôle de Bedford tenue le 10 avril 2024**
- N.M. **Dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Zone-Éco (RIGMRBM) tenue le 12 mars 2024**
- N.M. **Dépôt d'une lettre - Partage ta pelouse**
- N.M. **Dépôt d'une lettre - Un cadeau de Nortera**
- N.M. **Dépôt du rapport du maire sur la situation financière**

24-05-165

Autorisation de signature – Convention de partenariat avec Desjardins 2024- 2026

Considérant la convention de partenariat proposée par la Caisse Desjardins de la Pommeraie et la Ville de Bedford concernant les modalités relatives au versement d'une aide financière à la Ville de Bedford;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par conseillère Mona Beulac

D'autoriser le maire et le directeur général à signer la convention de partenariat pour les années 2024 à 2026 avec la Caisse Desjardins de la Pommeraie.

ADOPTÉE

24-05-166

Octroi de mandat pour la surveillance des travaux – Projet Château-d'Eau phase 3

Considérant le début des travaux d'infrastructures pour la phase 3 du projet domiciliaire du Château-d'Eau;

Considérant que la firme Tetra Tech a déposé une proposition de budget d'honoraires professionnels pour la surveillance des travaux au montant 27 950 \$, plus les taxes applicables;

Considérant que le promoteur a accepté de défrayer ces honoraires pour la surveillance des travaux;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil octroie le mandat de surveillance des travaux à Tetra Tech selon les services requis tels que décrits dans leur offre de service 44789TTC du 24 avril 2024 au montant de 27 950 \$, plus les taxes applicables.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

24-05-167

Autorisation de signature d'une transaction et quittance

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la transaction et quittance;

Proposé par conseillère Mona Beulac
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise le maire, Monsieur Claude Dubois, et le directeur général, Monsieur Richard Joyal, à signer ladite transaction et quittance pour et au nom de la Ville de Bedford.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

N.M.

Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi le 3 mai sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue par courriel.

- Avons-nous un comité relatif à l'environnement à Bedford? Pourquoi on n'a pas de comité Vert comme dans les autres villes et est-ce qu'il serait possible d'en avoir un?
- Saviez-vous que les écoles seraient intéressées à embarquer dans le projet de la journée de la Terre (corvée de nettoyage)?
- Plusieurs citoyens de Bedford se sont déjà réunis pour discuter de choses à partager avec la Ville et voudraient savoir si un élu pourrait également siéger sur ce comité de citoyens avec eux?
- Est-ce que la Ville embarque dans le défi des pissenlits cette année?
- À la suite du déménagement de la caserne incendie, est-ce que la Ville a regardé les options pour savoir où implanter le bureau de la SAAQ?

24-05-168

Levée de la séance

Proposé par la conseillère Mona Beaulac
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que la séance soit levée à 19h52.

ADOPTÉE

Claude Dubois, maire

M^e Catherine Nadeau, directrice générale adjointe et greffière